

Conseil Municipal du 25 août 2014

Etaient présents : Mmes, BARRIER, PEREIRA OLIVEIRA, ARTUS, et Mrs AYRAL, PASCAL, CHAMPOUX, LAUDOUZE, LARGERON, PAPPALARDO.

Etaient représentés : Mme PEREIRA donne pouvoir à Mme BARRIER et Mr FOURNIER donne pouvoir à Mr PASCAL.

Etaient absents : Mmes AUZILLON, VERGNOL, GONCALVES et Mr PAPARIC.

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

Ordre du jour

- Achat de matériel, mobilier...
- Construction cantine : relevés topographiques et étude de sol
- Tarifs publics 2014-2015
- CLSH : projet pédagogique et règlement, rythmes scolaires, recrutement intervenants, conventions d'animations, révision des temps partiels
- Programme FIC 2015
- Régime indemnitaire
- Riom Co : convention RAM, élus référents
- EPF/SMAF : nouvelles adhésions
- Contrat location photocopieurs
- Rapport annuel SPANC SIARR 2013
- Redevance d'occupation du domaine public (ouvrage ERDF)
- Modification N°1 du PLU de la commune d'Enval
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2014 après modifications.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2014 après modifications.

Achat de matériel, mobilier...

A partir de la rentrée, la mise en place des rythmes scolaires, va entraîner plus de mouvements de la part des enfants entre l'école et la salle polyvalente. La commune souhaite sécuriser les lieux et propose de clôturer l'espace autour de la salle en continuité de la cour d'école. L'offre de la SARL BUIG et VAURY pour 3919.51 € TTC est retenue mais elle reste évolutive.

Pour réaliser la signalétique du lotissement Les Allées de Grand Champ, il faut commander des plaques de rue et des numéros pour chaque habitation, ainsi qu'une plaque pour la

nouvelle impasse des Gardelles dans la zone commerciale. Le coût estimé à 725 € TTC est approuvé.

Construction cantine : relevés topographiques et étude de sol

Le bureau d'étude IGETEC a analysé les offres et nous propose :

- CEBTP de Cl-Fd pour réaliser l'étude de sol moyennant un coût de 3150 € TTC
- GEOVAL pour la mission de relevé topographique moyennant un coût de 720 € TTC.

Les membres du Conseil approuvent ces deux offres.

Tarifs publics 2014-2015

Le Conseil approuve la proposition du maire de limiter la hausse des tarifs (cantine et garderie scolaires, concessions de cimetière ...) à 1%.

Exception faite pour :

- Pour Saint-Genès l'Enfant, les tarifs du m³ de l'eau et de la location du compteur d'eau sont relevés de 10% en vue de constituer une marge d'autofinancement pour une rénovation à moyen terme des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement.

CLSH : projet pédagogique et règlement, rythmes scolaires, recrutement intervenants, conventions d'animations, révision des temps partiels

Suite à la réforme scolaire et la mise en place des TAP, la commune va proposer différentes activités dès la rentrée. Pour rendre ces activités possibles, nous avons recours à des intervenants extérieurs comme des bénévoles. Des conventions ou des CDD seront conclus. Pour les agents communaux, des temps non complet pourront être modifiés.

Le nouveau règlement intérieur du Centre de Loisirs est modifié en conséquence pour la nouvelle année scolaire 2014-2015.

Bruno Champoux s'abstient sur le sujet, les autres membres émettent un avis favorable.

Programme FIC 2015

Les dernières estimations du projet « cantine » ayant diminuées et afin d'atteindre le plafond triennal du Fond d'intervention Communal, Mr le Maire propose de rajouter la réfection de la toiture de la salle polyvalente.

Le conseil approuve cette proposition.

Régime indemnitaire

Suite aux avancements de grade de deux employés, le régime indemnitaire d'une catégorie d'agent doit être modifié.

RIOM CO : convention RAM, élus référents

Désormais la permanence de la RAM se fera dans la salle polyvalente de St Genès. Donc il faut faire un avenant à la convention.

RIOM Co souhaite des élus référents pour :

- Commission aménagement de l'espace : Anne Marie CONCALVES
- Commission accessibilité : Martine ARTUS
- Commission habitat logements des jeunes : Marie Aude BARRIER, Cyril PAPARIC.

EPF/SMAF : nouvelles adhésions

Mr le Maire expose que les communes de Saint Victor La Rivière (63), Herment (63), Blanzac (43) et Neuveglise (15) ont demandé leur adhésion à l'EPF SMAF. L'assemblée générale de l'EPF qui s'est réunie le 24 juin 2014 a donné un avis favorable.

Le conseil municipal donne son accord à ces adhésions.

Contrat location photocopieur

Le fournisseur actuel Rex Rotary nous propose de modifier le contrat pour les photocopieurs de la mairie et de l'école. En effet, celui de l'école commence à montrer des signes de faiblesse et celui de la Mairie doit être performant pour la dématérialisation prévue au 01/01/2015.

Rapport annuel SPANC SIARR 2013

Le SIARR nous transmet son rapport : toutes les installations ont été contrôlées au moins une fois et seulement 18 % sont conformes sur le périmètre syndical.

Le rapport du SIARR est disponible pour lecture au secrétariat de mairie.

Redevance d'occupation du domaine public (ouvrage ERDF)

ERDF paye une redevance pour l'occupation du domaine public. La valeur maximale après revalorisation est de 195 € pour 2014.

Proposition adoptée.

Modification N°1 du PLU de la commune d'Enval

La commune d'Enval souhaite ouvrir à l'urbanisation deux zones classées AU3 et AU5 (lieu-dit Basse Garde et lieu-dit Moneyroux). Ces 2 zones ne touchent pas notre commune, donc aucune remarque particulière.

Les membres du conseil émettent un avis favorable.

Questions diverses du public

- Monsieur SAUNIER interroge Mr Le Maire sur les détritiques de plus en plus présents le long des chemins. Mr le Maire répond que les employés communaux font leur possible pour ramasser et vont régulièrement à la déchèterie de Volvic et de Riom.
- Monsieur SAUNIER informe que des automobilistes passent dans les prés au bout du chemin du Pâtural plutôt que d'emprunter le chemin caillouteux.

- Madame SAUNIER demande : est-ce qu'il serait possible de faire quelque chose pour la journée de la déportation qui a lieu fin avril ?
- Madame SAUNIER demande de mettre de la musique pour les cérémonies.
- Madame GOMICHOIN demande pourquoi à Malauzat les drapeaux n'ont pas été mis en berne alors que cela été prévu suite au crash de l'avion ? Mr le Maire répond : je pensais que cela était prévu seulement pour les édifices pavonisés.

Fin de séance à 21 heures 45.

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL